

Sous embargo jusqu'au lundi 21 novembre 2022

Communiqué de presse

Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec

« Les meilleurs services professionnels en éducation, ce sont ceux qu'on donne dans le milieu de l'élève »

- Jacques Landry, président de la FPPE

Montréal, le 21 novembre 2022. – La Fédération des professionnelles et professionnels de l'Éducation du Québec, la FPPE (CSQ), lance aujourd'hui la Semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation qui se déroule du 21 au 25 novembre sous le thème *Mes services professionnels publics, je les ai tatoués sur le cœur*.

À cette occasion, la FPPE (CSQ) publie la note de recherche *Les services professionnels privés, quel coût pour les élèves et les organismes scolaires ?*, qui chiffre les coûts exorbitants du recours aux services professionnels privés en éducation publique, ainsi que la contre-productivité de cette dépense.

« Il est documenté que les services professionnels les plus efficaces en éducation sont ceux qui sont donnés dans le milieu de vie de l'élève, en concertation avec son enseignant-e, les autres intervenant-es qui gravitent dans son orbite, ses parents : ce sont les services professionnels publics. Continuer à dépenser des sommes exorbitantes pour des services privés qui s'adaptent difficilement au contexte scolaire n'est pas la meilleure solution pour répondre aux besoins des élèves », affirme Jacques Landry, président de la FPPE (CSQ).

Les coûts du recours au privé

Par le biais d'une demande d'accès à l'information auprès des 72 centres de services et commissions scolaires du Québec, la FPPE a obtenu à ce jour des informations pour 57 des 72 organismes scolaires.

La majorité (65%) des centres de services et commissions scolaires ont recours aux services professionnels privés, même si leurs ressources peuvent offrir les mêmes services, mieux implantés dans l'équipe-école, à moindre coût.

De plus, certains sondages, dont celui réalisé par la Fédération des comités de parents du Québec, montrent que jusqu'à 94% des parents ont dû consulter au privé relativement aux défis scolaires de leur enfant.

Pourtant, il est démontré que faire affaire avec les services privés et les agences de placement coûtent plus cher. Selon les factures obtenues par la FPPE (CSQ), la différence semble importante dans le réseau scolaire, même en considérant les avantages sociaux du personnel du réseau public. Les taux exigés varient de 60 \$ / h à 350 \$ / h, soit bien au-delà des salaires horaires du personnel professionnel du réseau scolaire, qui étaient, par exemple, de 26,23 \$ / h à 48,59 \$ / h pour une orthophoniste en 2020-2021.

Les services plus efficaces dans le milieu de l'élève

« Ce qui différencie avantageusement les services professionnels publics, en plus de leur coût raisonnable, c'est leur contexte de pratique dans le milieu de vie de l'élève. Et nous ne sommes pas seuls à la dire. Le protecteur du citoyen lui-même abonde dans le même sens», ajoute Jacques Landry.

Selon la FPPE (CSQ), malgré les défis liés au manque chronique de personnel professionnel en milieu scolaire, il est essentiel de reconnaître la plus-value de ce personnel : ses services sont universellement accessibles et gratuits, il a une meilleure connaissance des rouages du réseau scolaire, il collabore avec l'équipe-école et la direction. Il offre aussi des expertises plus diversifiées ciblant mieux les besoins, une continuité de services durant le parcours scolaire, des interventions préventives, un rôle d'accompagnement auprès de l'équipe-école et des ajustements et un suivi directement dans le milieu de vie de l'élève.

« La Fédération est plus que consciente des difficultés que connaissent les organismes scolaires à retenir et à attirer des professionnel·les auprès des élèves. C'est une évidence qu'il faut investir dans de meilleures conditions au public pour qu'elles et ils puissent continuer de mettre leur expertise à profit là où ça compte le plus, près de l'élève», conclut Jacques Landry.

– 30 –

Profil de la FPPE-CSQ

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 11 000 membres répartis dans la quasi-totalité des centres de services scolaires du Québec, francophones et anglophones, ainsi que des commissions scolaires Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, psychologues, psychoéducateur·rices, orthophonistes, conseiller·ères d'orientation, orthopédagogues, etc.).

Renseignements

FPPE (CSQ)

Karine Lapierre

Conseillère en communication, FPPE (CSQ)

Cell. : 514-213-4412

Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org